

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 DECEMBRE 2020**

Présents : Mrs CORTEMBOS Alain, DELAROCHE Alain, DEVANLAY Roger, JAMMES Hervé, LAFABRIE Jérôme, MAGNAC Bernard, NOUZIERES Alain, Mmes BOYAVAL Fabienne, DUBRUILLE Chantal

Absents :

Absent représenté : Dominique DELPORT par Philippe CAULET

Secrétaire de séance : Chantal DUBRUILLE

CHOIX ARCHITECTE TRAVAUX EGLISE

Monsieur le Maire porte à la connaissance du conseil municipal les devis des architectes consultés pour les travaux de restauration de l'Eglise Saint-Pierre.

- Monsieur Jérémy CRABOS architecte
- Mme Gaëlle DUCHENE architecte du Patrimoine
- Mme Caroline LAFON architecte du Patrimoine

Monsieur le Maire informe que Mr CRABOS s'est désisté n'ayant pas la possibilité de fournir tous les documents administratifs dans les temps.

Les propositions sont les suivantes :

- Madame Gaëlle DUCHENE Architecte en Patrimoine : 34 520.00 € H.T.
- Madame Caroline LAFON, cabinet phBa, Architecte en Patrimoine : 34 650.00 € H.T.

Le conseil municipal, après étude, a décidé de retenir Madame Caroline LAFON, cabinet phBa, architecte du Patrimoine, 5 rue du Faubourg du Pin 46100 FIGEAC, pour l'étude et le suivi des travaux de le l'Eglise Saint-Pierre.

Madame Caroline LAFON présente les avantages d'avoir des délais plus courts (15 semaines de durée de mission, Madame DUCHENE 23 semaines) et une proximité géographique.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire fait part au conseil municipal des remerciements de la famille de Monsieur Bernard COUDERC pour la gerbe offerte lors de son décès.
- Philippe CAULET, Alain DELAROCHE et Alain CORTEMBOS préparent une lettre aux habitants pour informer de la mise en place :
 - o De Panneau Pocket qui est une application à télécharger sur le téléphone portable qui permettra aux administrés de recevoir des informations de la mairie
 - o De l'opération de chèques cadeaux solidaires CONSOM'LOCAL, pouvant aller jusqu'à 20 euros maximum par foyer fiscal à utiliser chez les commerçants locaux inscrits
 - o De la demande aux habitants qui le voudront de fournir leur adresse mail en vue d'établir des listes par quartier pour pouvoir envoyer des informations de façon ciblée (exemple : coupure d'eau)
- Une permanence sera mise en place à la mairie pour encadrer les habitants qui auraient des difficultés avec l'outil informatique pour les aider à télécharger l'application ou demander le chèque CONSOM'LOCAL
- La commission en charge de l'adressage fait part de l'avancement du projet :
Numéros pairs et impairs, numéros au kilomètre à l'extérieur du bourg, les plaques du nom des rues sont à la charge de la commune pour les positionner y compris sur les murs des habitations. Les plaques avec les numéros seront remises à chaque particulier qui aura la charge de la poser.

Vu le Maire, Alain NOUZIERES